

NOUS CONTACTER (/NOUS-CONTACTER) ESPACE PIGISTES (HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/) & ESPACE CONSEIL NATIONAL (/USER)

Rechercher

Vos droits (/lois-accords) / Droits d'auteur (/droits-dauteur) / DNA, Droits d'auteur : une première victoire syndicale

DNA, Droits d'auteur : une première victoire syndicale

C'est une première victoire importante pour les salariés et pour la CFDT, qui lutte sans relà¢che pour faire respecter vos droits dans les mutations qui s'imposent à notre entreprise.

La CDAJ a aussi lancé un ultimatum au 30 novembre pour la conclusion d'un accord collectif sur « l'ensemble des sujets en discussion » concernant les droits d'accord. C'était une autre demande forte de la CFDT. Et cela met la pression sur une direction qui traine les pieds depuis le début et continue à bafouer nos droits et exploiter sans droit nos articles. Des faits que nous avons relatés le 26 juin devant la CDAJ à Paris et que la direction n'a même pas cherché à contester!

Dans ce dossier, la CFDT est guidée par deux grands axes : le respect et l'égalité des droits des salariés d'une part, un principe de réalisme par rapport au contexte économique d'autre part.

Notre position se résume en trois points :

-nous sommes prêts à accepter une mutualisation des articles entre journaux à condition qu'elle soit strictement encadrée pour les échanges avec L'Alsace. Cela signifie que l'accord sur les droits d'auteur que nous voulons reprendra in extenso les limites édictées par l'Autorité de la concurrence en 2011. Et qu'il faut d'ores et déjà prévoir de renégocier un accord dans trois ans, quand ces limites seront réétudiées par l'Autorité de la concurrence

-nous jugeons fondamental que l'accord soit global, c'est-à -dire que tous les journalistes qui le désirent (y compris les pigistes !) soient logés à la même enseigne en matière de rémunération de leurs articles en dehors des DNA. Sinon, la situation actuelle, marquée par les pressions et chantages, se poursuivra

-nous exigeons bien sà»r que le droit moral de chacun soit respecté. Cela signifie que l'accord que nous voulons aura deux parties. La partie collective reprend l'accord de 1999 actuellement en vigueur. Elle s'appliquera à tous les journalistes des DNA, pour les seuls articles réutilisés au sein du titre DNA (archives). La partie individuelle concernera uniquement les cessions aux autres titres et sera optionnelle. Chacun choisira de la contresigner ou non. Conséquence : seuls ceux qui signeraient donneraient leurs articles et toucheraient la rémunération qui va avec.

Soucieux de coller au plus près à vos attentes, nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à nous faire part de votre avis sur notre position

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter



Liens

CFDT Confédération (http://www.cfdt.fr/) F3C Fédération (http://www.f3c-cfdt.fr/)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI Conférence nationale des métiers du journalisme

(http://www.odi.media/) (http://www.cnmj.fr/presentation/)

Ass° de préfiguration des conseils de presse Les Assises du journalisme

(http://apcp.unblog.fr/) (http://www.journalisme.com/)

International IFJ (http://www.ifj.org/) Fédération européenne des journalistes

(http://europeanjournalists.org/fr/)

Reporters Sans Frontières (https://rsf.org/fr)

Mentions légales site internet (/mentions-

I%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (http://cfdtbayard.wordpress.com/)

CFDT Publihebdos (http://www.cfdt-publihebdos.infos.st)

CFDT-FTV (http://cfdt-ftv.over-blog.org/)

France Télévision (http://cfdt-ftv.over-blog.org/)

Le Courrier Picard (http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/)

Ouest-France (http://cfdt-of.over-blog.org/)

Radio-France CFDT (http://www.cfdt-radiofrance.fr/)

Site WK (http://www.rsf.org/-francais-.html)

Suivez nous!

f (http://www.facebook.com)

\$\frac{\sqrt{\chi}}{\chi} (/~vanessa/cfdt/rss.xml)